



TEXTE ACTION

1) CONTEXTE

La CAA se tient quelques jours après le début des bombardements israéliens massifs sur l'Iran. Conscients des crimes commis par la République islamique depuis près de 50 ans, de la nature profondément liberticide de son régime, et de la poursuite d'un programme nucléaire au mépris des besoins de sa population, le Snes-FSU constate que l'offensive israélienne a été lancée hors de tout cadre multilatéral. L'invocation d'une guerre "préventive" par l'État israélien est une atteinte profonde au droit international.

Cela pourrait être irréversible aggravé par l'entrée en guerre des États-Unis

Elle ne peut justifier des dévastations et des morts civils, infligés à un peuple iranien qui n'est pas comptable des choix d'un régime autoritaire qui l'opprime. Pour le Snes-FSU, l'ONU et la communauté internationale doivent agir en faveur de la fin immédiate des hostilités et de la reprise de négociations pour un retour du contrôle par l'AIEA et pour que cesse l'enrichissement de l'uranium.

Cette lourde actualité ne doit faire oublier la guerre à caractère génocidaire qui continue au même moment dans la bande de Gaza. L'État israélien y bafoue quotidiennement le droit international : occupation du territoire palestinien (à Gaza comme en Cisjordanie), entrave à l'action humanitaire, et blocus maritime illicite de Gaza qui a servi à justifier l'arraisonnement de la Flottille de la liberté, et toute action de solidarité à l'égard du peuple palestinien.

Le SNES FSU rappelle qu'il défend un arrêt immédiat et définitif des combats, des massacres, des destructions et des bombardements, la fin de la logique d'apartheid et le droit au retour des réfugiés. Il exige la libération immédiate et sans condition de tous et toutes les palestiniens détenus arbitrairement et/ou prisonniers politiques et la libération de toutes et tous les otages israéliens.

Il dénonce l'instrumentalisation de l'action humanitaire par l'armée israélienne et les États-Unis au service du déplacement forcé de la population et du nettoyage ethnique en cours ce qui leur permet d'évincer en même temps les ONG et les Nations Unies de la région.

Il continue d'œuvrer pour la paix et la justice, apporte son soutien aux Marcheurs pour Gaza qui traversent actuellement la Région Hauts de France vers Bruxelles pour exiger du conseil européen l'application intégrale et immédiate du droit international.

Aussitôt la nouvelle de l'offensive sur l'Iran connue, E. Macron a reporté sine die la conférence sur la reconnaissance de l'État de Palestine, éloignant de fait la perspective d'une reconnaissance officielle de cet État par la France. Le Snes-FSU dénonce ce énième renoncement.

En France, le gouvernement pro-business de F. Bayrou n'en finit plus de sacrifier l'intérêt général, la santé publique et la nécessaire lutte contre le réchauffement climatique sur l'autel du productivisme et des profits des grandes entreprises : proposition de loi Duplomb ("Lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur"), vote en première lecture de la loi dite "de simplification" qui inclut la suppression de la loi ZAN et des ZFE. Il s'agit d'un véritable Backlash écologiste, d'un déni démocratique pour l'ensemble des questions environnementales.

La menace de suppressions des CESER s'inscrit dans ce contexte, et dans la continuité des attaques contre les institutions et organismes qui font vivre la démocratie sociale.

2) FONCTION PUBLIQUE

Sous le coup d'une procédure européenne pour déficit excessif jusqu'en 2029, Les annonces budgétaires qui se préparent s'annoncent extrêmement violentes pour les services publics et la protection sociale. Elles conduiront le Snes-FSU à annoncer des actions d'une ampleur inédite avant même que les arbitrages soient rendus publics.

Le SNES FSU continue de dénoncer la journée de carence et la baisse scandaleuse des indemnités journalières pour congés maladie, ce qui équivaut à une journée de carence supplémentaire tous les 10 jours d'absence en congé ordinaire.

Retraité.es

Les attaques sur le pouvoir d'achat des retraités se poursuivent au motif qu'ils seraient des privilégiés : volonté de supprimer l'abattement de 10%, non revalorisation des pensions (année blanche), augmentation des complémentaires santé qui sera importante avec la mise en place de la PSC.

S'ajoutent et cela concerne les actifs et les retraités, la remise en cause de l'ALD et l'augmentation de la CSG.

PSC

Avec l'entrée en vigueur prévue de la réforme de la PSC, rendue possible depuis 2019 et la loi de Transformation de la Fonction Publique à laquelle la FSU s'est opposée dès le début, les questions des collègues se multiplient à mesure que la date du 1er avril 2026 se rapproche. Il est donc essentiel de prévoir dès la rentrée de septembre différentes modalités d'information des collègues actifs ou actives et retraité.es (matériel pour HIS, réunions ou stages d'information, simulateur, FAQ).

Même si la FSU pèse de tout son poids dans les négociations lors des comités de suivi pour les volets santé et prévoyance, afin de réduire les inégalités inhérentes à cette réforme et d'améliorer le nouveau système, elle ne peut que dénoncer par exemple le plafonnement de l'assiette de rémunération soumis à cotisation PSC à hauteur d'un seul plafond mensuel brut de la sécurité sociale, soit 3925€ brut, exonérant de cotisation PSC-santé la partie de la rémunération supérieure à ce plafond et amputant d'autant le fonds de solidarité aux retraités et le fonds d'accompagnement aux prestations sociales, tous deux destinés aux collègues les plus précaires.

3) EDUCATION

CARRIERES ATTRACTIVITE

Dans l'Éducation Nationale, l'austérité façon Bayrou se traduirait par l'abandon des maigres avancées présentées lors du dernier CSA Men. Preuve, s'il en fallait une, que ce gouvernement n'a jamais eu l'intention de revaloriser les carrières des personnels, ce que la FSU avait bien senti en s'abstenant de valider ce projet.

La colère des collègues est grande: d'une part pour celles et ceux qui étaient oubliés des mesures et qui auraient eu droit à un 4e rendez-vous de carrière. D'autre part par celles et ceux qui espéraient enfin bénéficier d'une amélioration de leur carrière et de leur rémunération et qui ont le sentiment d'avoir été trompés.

L'abandon de ces mesures ne permettra pas de répondre à la crise d'attractivité.

Le SNES FSU doit s'opposer à la création d'un RDVC qui bloquerait l'accès à la classe exceptionnelle pour de très nombreux collègues. La classe exceptionnelle doit devenir un débouché de carrière pour toutes et tous. Cela passe par l'obtention d'un barème qui donne du poids à l'ancienneté, comme le barème actuel pour accéder à la hors-classe.

La réforme de la formation et des concours, en dévalorisant le concours et nos métiers, mais également par les modalités de formation et d'affectation des personnels, ne répondra pas plus aux enjeux. Le Snes-FSU continue de s'y opposer.

La dégradation salariale se poursuit et continue de peser sur les personnels mais aussi sur le fonctionnement des établissements encourageant, à recourir à l'indemnitaire, aux pactes notamment, livrant ainsi davantage de personnels à l'arbitraire, au discrétionnaire des directions d'établissements. D'autant plus que l'incertitude sur l'enveloppe d'IMP permet à certains chefs d'établissement d'augmenter les pressions pour faire accepter davantage des pactes à la prochaine rentrée.

Le SNES FSU doit prendre la mesure de la colère des collègues sur ce sujet majeur de la dégradation salariale et en lien direct avec l'attractivité de nos métiers. Il devra lancer une campagne d'information offensive dès la rentrée scolaire, sur les carrières et les salaires

Collège

Le rapport de l'Inspection Générale, commandé par E. Borne à son arrivée sous la pression du Snes-FSU et après l'annulation des textes en Conseil d'État, confirme nos analyses : les groupes de niveaux, même renommés "groupes de besoin" sont nuisibles à la réussite scolaire, non seulement pour les élèves dont les difficultés sont maintenues, mais aussi pour les autres qui ne tirent aucun bénéfice réel des regroupements qui les ont séparés de leurs camarades ! C'est un nouveau point d'appui pour continuer à affaiblir le Choc des Savoirs et redonner la main aux équipes. Le Snes-FSU rappelle que l'organisation en classes et en groupes d'élèves relève de l'autonomie de l'EPL. Il continuera de donner les outils pour agir en CA.

Manuels scolaires

Les crédits d'État pour la mise en œuvre des nouveaux programmes sont insuffisants pour l'achat de nouveaux manuels dans toutes les disciplines. Les derniers crédits d'importance remontent à 2016. Depuis, les dotations globalisées se réduisent à peau de chagrin - certains établissements se voyant même notifier une dotation Zéro- et sont versées extrêmement tardivement (en décembre 2024 pour la dernière rentrée), ce qui met collègues et établissements en difficulté. De plus, pour cette rentrée, les LV2 de 6ème ne se voient affecter aucuns crédits spécifiques alors qu'elles ont aussi de nouveaux programmes.

Par ailleurs, le Snes-FSU attirera l'attention des collègues sur les contenus des manuels ainsi qu'au choix de l'éditeur : en effet, V. Bolloré monopolise le marché de l'édition en détenant Hatier, Hachette, Le Livre Scolaire, Didier, Armand Colin, Grasset

Nouveau DNB sessions 2026.

Avec la prise en compte des moyennes annuelles au titre du contrôle continu, les pressions parentales ainsi que les pressions hiérarchiques pour imposer une uniformisation des pratiques d'évaluation pourraient s'accroître.

D'ores-et-déjà, des Plans Locaux d'Évaluation, version collège, commencent à circuler et pourraient être soumis au vote des CA au nom de l'autonomie de EPL. Le Conseil Académique des Savoirs fondamentaux, chargé de peser sur les choix des équipes pédagogiques, pourrait favoriser leur généralisation dès le 1er trimestre 2025-26.

Le Snes informera et outillera les collègues dès la rentrée afin que rien ne leur soit imposé, et que la liberté pédagogique soit préservée.

Éducation Prioritaire

10 ans après la mise en place de la carte des REP/REP+, un rapport sénatorial propose de démanteler les réseaux et remet en cause la politique d'Éducation Prioritaire. Pour la section académique, la carte doit être actualisée, considérablement élargie et intégrer les lycées, sur la base de plusieurs indicateurs. Une véritable péréquation des moyens au niveau national doit permettre à un nombre beaucoup plus important d'établissements d'être labellisés.

Lycée

Ce mois de juin 2025 voit à nouveau l'organisation des examens du Baccalauréat sur des modalités issues de la réforme Blanquer.

À nouveau nous voulons dénoncer le pilotage de l'année de terminale par Parcoursup dont les effets délétère continuent de se faire sentir : dévalorisation de l'examen en grande partie due au contrôle continu et aux modalités de notations des spécialités, individualisation des parcours génératrice d'un mal être et d'un stress permanent pour les élèves les plus fragiles, mise en concurrence des disciplines, désaffectation pour les matières de tronc commun et absentéisme toujours très prégnant dès le mois d'avril, hiérarchisation des matières d'enseignement...

Le SNES FSU réaffirme son opposition et la demande d'une mise à plat complète des réformes du bac et du lycée. Et ce ne sont pas la nouvelle épreuve de mathématiques ni celle dite "pratique" en STI2D instaurée à la session 2026 qui vont venir solutionner les défauts du système en place. D'ailleurs, l'absence de programmes à ce jour démontre le degré d'importance que le MEN y attache... C'est un nouvel emplâtre sur un lycée considérablement dégradé depuis Blanquer.

Pour la deuxième année consécutive, des stages d'observation sont imposés à tous les élèves de 2de. Leur principe et leur mise en place sont toujours aussi problématiques : croyance dans la vertu supposée de l'entreprise comme lieu de formation, encouragement à une pré orientation précoce, manque évident de lieux de stage à un moment où les élèves de lycée professionnel et les 3ème doivent aussi réaliser un stage, organisation très discriminatoire entre les élèves qui ont des réseaux familiaux et ceux qui n'en ont pas, choix de lieux de stage par défaut et rarement pertinents au regard des pistes de projets annoncées des élèves, surcharge de travail pour les secrétariats et pression sur les professeurs principaux, injonctions pour imposer au local un suivi par les équipes éducatives.

Et que dire du plan Avenir d'E. Borne qui voudrait faire peser sur les professeurs principaux de nouvelles charges considérables de travail en leur demandant d'être au centre du projet d'orientation des élèves, les éloignant un peu plus de leur cœur de métiers et de leurs compétences.

Dans la voie technologique, grande inquiétude à nouveau des collègues de bacs technologiques et particulièrement des SII quant à la réforme annoncée du bac STI2D pour la session 2026. En multipliant les changements de pied, on déstabilise encore un peu plus les professeurs de STI qui ont vécu depuis deux décennies des réformes incessantes, jamais évaluées et pour lesquelles ils n'ont jamais été associés.

Cette pseudo-réforme de la filière STI2D, en grande souffrance dans notre académie comme à échelle nationale, sous prétexte de "revitalisation" et de "féminisation" de cette filière est un leurre : cette soupe nous avait déjà été servie en 2010 et a sonné le glas de cette filière vidée de toute substance. Les effectifs et les poursuites d'études en BTS industriels dans notre académie en disent long sur la lente agonie de ces filières. Comme l'aggrave le manque cruel d'enseignants formés correctement pour enseigner les disciplines techniques et professionnelles pointues en BTS industriels. Les autorités académiques ne semblent guère émues de cet état de fait à en juger de l'absence de mesures concrètes pour y pallier.

Vigilance aussi sur la série STMG, que le ministère et le rectorat veulent à tout prix réduire en gérant les flux et en incitant clairement les élèves, notamment les bons élèves de seconde, à choisir cette voie de formation alors même qu'elle peut être source d'épanouissement personnel. Ca suffit de ce mépris !

BAC

La charge de travail pour les collègues qui font passer le bac reste très importante. Le SNES FSU doit demander que le Ministère de l'Éducation nationale fixe un cadre national qui s'imposerait aux académies et aux chefs.fes d'établissements, et qui définirait clairement les conditions dans lesquelles les missions de correction et de surveillance s'exercent. dans l'académie de Lille, en lettres, le travail du SNES FSU au comité de suivi des examens a permis de limiter le nombre de candidat-e-s par jour pour les oraux, de répartir équitablement entre les collègues chargé.es de la correction des épreuves de BTS, de l'EAF et d'HLP, d'accorder des exemptions de surveillance dès lors que les missions pour le bac ont commencé.

Égalité professionnelle

Alors que se tiennent actuellement les derniers GT dédiés à la négociation du plan académique en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la section académique ne peut que regretter l'absence de moyens nécessaires pour mettre réellement en œuvre l'égalité professionnelle. Elle regrette également le peu d'ambition porté, tant au niveau national qu'académique.

Si nous pouvions nous féliciter de la création d'un axe dédié à la santé des femmes, celui-ci manque cruellement de moyens et d'actions concrètes pourtant nécessaires. Dans le même temps, la mise en œuvre des 90% de rémunération pendant un CMO va impacter directement la santé des femmes, et encore plus celle des femmes enceintes.

Du côté des rémunérations et des carrières, l'administration se heurte à ses propres contradictions: blocage des carrières au profit d'un "mérite", déploiement de l'indemnitaire et du PACTE, formations des personnels hors temps de service, chamboulant le difficile équilibre vie pro/vie perso.

Autant de contradictions et d'insuffisances, qui ne permettront pas de répondre aux enjeux. Ce que le SNES FSU n'hésitera pas à dénoncer, notamment par son vote lors de la présentation du plan académique en CSA. En l'état la question de la signature est posée.

L'action du SNES FSU en faveur de l'égalité doit également se poursuivre au sein de notre organisation syndicale. Le SNES FSU doit s'interroger sur la possibilité de permettre le remplacement, au sein de nos instances syndicales, des militantes pendant un congé maternité ou encore un congé parental. Notre employeur le permettant déjà dans le cadre des CSA, des F3SCT et des CAP.

Assistants d'Éducation

La CAA du SNES FSU de l'académie de Lille tient pleinement à exprimer son soutien et sa solidarité pour les proches et les collègues de Mélanie Grapinet, assassinée dans le cadre de ses missions d'AED.

La douleur est d'autant plus intense, que la colère est grande.

Si le SNES FSU respecte le temps du deuil, il doit aussi assumer toute sa responsabilité vis-à-vis de cette catégorie trop souvent oubliée: conditions de travail, absence de grille de rémunération, précarisation, insécurité du contrat de travail.

Pour notre académie, cette fin d'année est de nouveau marquée par les abus des managers qui refusent de manière arbitraires des renouvellements de contrats, voire qui baissent les quotités de service à un taux ridicule, façon mesquine de pousser des personnels dont notre service public a pourtant tant besoin vers la sortie.

La section académique a accompagné en cette fin d'année un nombre important de collègues menacés de non renouvellement, ou privé de CDI sans justification.

Si le SNES FSU n'a jamais revendiqué la mise en œuvre du CDI pour les personnels, ou encore des "AED de carrière", il ne peut tolérer le traitement fait aux personnels. C'est pourquoi le SNES FSU doit lancer une campagne d'information auprès des personnels. Le rôle du S1 dans la défense de la catégorie est essentiel, pour accompagner les AED dans leurs démarches.

Au niveau académique, le SNES FSU a revendiqué un cadrage clair, calqué sur le modèle du PPCR des personnels d'enseignement et d'éducation, pour la mise en œuvre de l'évaluation professionnelle, et réclame la une grille indiciaire dont ils sont toujours privés. Le SNES FSU revendique la possibilité de pour les AED de saisir la CCP pour contester leur CREP. Il mobilisera si nécessaire les personnels dans ce but.

Bâti scolaire

Dans le cadre de l'AES, l'alternative économique et sociale, le SNES avec la FSU et en intersyndicale, lance une grande campagne pour porter dans le débat la nécessaire rénovation de nos établissements et leur adaptation au changement climatique. Le SNES FSU doit continuer à aider les collègues à se saisir de cette problématique tant les évolutions climatiques viennent peser sur les conditions de travail dans nos établissements. Problématique de chauffage en hiver, d'aération et de températures extrêmes au printemps et en été.

le SNES FSU dénonce à nouveau le passage des examens du Bac les après-midi sur les périodes les plus chaudes de la journée ce qui témoigne d'un total aveuglement des services du ministère sur cette question. Chaque année, on constate des conditions dégradées et plus compliquées pour les élèves et les personnels qui les encadrent obligés de travailler sous des températures insupportables.

Le SNES FSU appelle à un grand plan pluriannuel de rénovation du bâti scolaire.

Financement du privé et décentralisation

La décentralisation a permis un désengagement de l'État du financement des lycées publics

Le SNES-FSU de Lille dénonce la politique du conseil régional Hauts de France qui se targue dans les médias d'allouer volontairement 10 millions d'euros supplémentaires aux établissements privés sous contrat. Avec le forfait d'externat de près de 49,3 millions d'euros, Ce sont au bas mot près de 60 millions d'argent publics qui devraient revenir aux lycées publics de la région parce qu'ils accueillent sans tri les élèves de notre région et qu'ils ont aussi les IPS les moins élevés.

Le financement des lycées et formations privées tout-à-fait assumé voire revendiqué par la Région montre le mépris de celle-ci pour le service public d'éducation puisque de nombreux lycées publics rencontrent des difficultés budgétaires lourdes

En dégradant les conditions d'apprentissage dans des lieux ouverts à toutes et tous, la Région Hauts de France, par la voix de Xavier Bertrand, encourage de fait une école de l'entre soi au détriment de l'École de la république.

Via l'apprentissage notamment et s'appuyant sur la baisse démographique annoncée (-150 000 lycéens en Hdf d'ici 2040), les discours se multiplient pour envisager l'entrée des entreprises privées, de CFA privé, des chambres consulaires dans les EPLE.

Le récent plan "lycée de demain " de Régions de France encourage cette rationalisation des moyens. Le SNES FSU s'opposera à cette captation des moyens de l'école.

Par ailleurs, les pressions de la Région et des entreprises locales via le CORE sur la Carte des Formations dans les Hauts de France et les bassins de notre académie est constante. Il s'agit pour elles d'assigner à l'École un rôle purement adéquationniste en fournissant de la main d'œuvre formée pour répondre aux besoins en travailleurs locaux

Syndicalisme

La section académique a engagé un travail commun plus approfondi avec le SNUEP : stage lycée commun enseignements technologiques/professionnels, appui aux tournées militantes pour répondre aux demandes spécifiques des collègues qui exercent en LP. Ce travail s'appuie sur des pratiques partagées : permanence estivale commune au début des vacances d'été pour l'affectation des stagiaires, distribution de publications SNUEP lors des distributions militantes de pré-rentrée.

Des visios SNES/SNEP/SNUEP sont proposées à l'initiative du Snes.

PSYEN

Réactions aux annonces issues des assises de la santé scolaire :

Les personnels sociaux, infirmiers et psychologue de l'éducation nationale de la FSU se sont mobilisés le 10 juin suite aux assises de la santé scolaire pour rappeler les besoins de recrutement de personnels qualifiés et le respect de leurs missions respectives.

Le MEN a décidé de prélever 100 postes sur le terrain pour la création d'un poste de psyen conseiller technique en santé mentale par département; les psyen pourraient se retrouver à répondre à des prescriptions, et notamment via des conventions avec l'ARS.

Il est impératif de respecter le statut et les missions des psyen sans réécriture locale.

Contribuer à la santé mentale des jeunes ne peut se faire sans un accompagnement par des personnels qualifiés de l'éducation nationale (psyen, infirmiers, assistants sociaux) et non des secouristes en santé mentale formés en 2 jours. Des recrutements massifs dans les services de pédopsychiatrie, du social et de l'éducation nationale sont indispensables.

Les mesures préconisées se font à moyens constants et non sans risque d'erreur de dépistage, de stigmatisation et d'induction de mal être.

Il est temps pour le gouvernement de passer d'opérations de communication sur la santé mentale, avec des annonces centrées sur le dépistage précoce et la normalisation des comportements individuels via les compétences psychosociales à une véritable politique d'investissement public, prenant en compte les facteurs économiques et sociaux et en concertation avec les professionnels qualifiés.

Un acte 2 des assises de la santé scolaire est prévu, ainsi que des groupes techniques ; le Snes et la FSU seront présents pour défendre notre conception du métier et notre place particulière dans l'éducation nationale.

Il est aussi important de préciser suite au « plan Avenir » d'Élisabeth Borne que l'orientation ne se limite pas à l'information et que les élèves là aussi ont besoin de l'accompagnement individualisé des psyen, dans le respect de leurs intérêts, de leur personnalité, de leur situation scolaire et personnelle, avec le souci constant de leur émancipation.

Dans l'académie de Lille, les recours des stagiaires psyen suite à la non-ouverture de postes au mouvement inter n'ont pas abouti. Leurs situations personnelles, familiales (notamment ceux des anciens contractuels bien implantés dans la région) risquent d'être mises à rude épreuve ; certains envisageaient même une démission...

La rentrée scolaire risque encore d'être compliquée et le vivier de contractuels ne pourra répondre aux besoins.

Désengagement du CD 62 des CIO départementaux du Pas de Calais :

Le rectorat de Lille a informé les DCIO concernés de la reprise du financement par l'État des CIO départementaux du Pas-de-Calais. Ces premières annonces sont positives au regard du traitement antérieur des CIO du Nord pour lesquels les fusions étaient annoncées dès le début.

Il n'y aurait donc pas de suppression de poste administratif si on suit cette logique.

Cette volonté de reprise de l'ensemble des CIO 62 sera nous l'espérons pérenne.

Il faudra que la continuité des services soit assurée, que les fournitures, matériels, meubles, connexions...soient prêts pour la reprise à la rentrée scolaire 2025. Le rectorat avait annoncé que des pourparlers étaient en cours avec le département pour reculer la reprise des matériels à fin septembre ; au CIO de Lens, le CD a confirmé la reprise dès le 1er septembre...

Il faudra être vigilant à la configuration des nouveaux logements pour permettre le bon fonctionnement des CIO et le respect de la confidentialité des échanges.

Management toxique

La section académique constate la recrudescence des situations de crises dans les établissements, conséquences d'un management autoritaire générateur de souffrance professionnelle voire d'évènement dramatiques. Les causes sont multiples et certaines sont connues : comportement individuels inquiétants, déficit de représentation syndicale et retard dans les alertes au local, etc. Le fait nouveau semble être l'autonomisation croissante d'une partie de la hiérarchie locale, pour laquelle le cadre législatif et réglementaire -voire républicain- est devenu secondaire, au point que certains personnels de direction en arrivent à refuser de se conformer aux rappels à l'ordre des autorités académiques qui paraît dépassée par l'ampleur du phénomène.

Comment pourrait-il en être autrement :

- quand des suspensions à titre conservatoire ne sont prononcées qu'à l'encontre de collègues enseignant.es ou CPE ?
- quand la "RH de proximité" ne convoque qu'à la demande de personnels de direction le plus souvent à charge ?
- quand sur des faits graves étayés, documentés depuis plusieurs années, les enquêtes administratives sont lancées tardivement, sans garantie aucune que les sanctions seront prises ?
- quand la mutation apparaît toujours comme le recours d'une Administration qui évacue les problèmes sans les traiter, si les agent.es incriminés sont des personnels de direction ?

En retour des effets d'un cadre néomanagérial oppressant et parfois agressif, le sentiment d'impunité nourrit une boucle infernale qui débouche sur une perte de contrôle de la hiérarchie sur une partie croissante des représentant.es de l'État dans les EPLE.

ACTION

La question des salaires et des carrières est une question syndicale déterminante. Avec les conditions de travail, la carrière et la rémunération représentent les principales préoccupations des collègues et sont les premières raisons de la lassitude et la colère exprimées dans les établissements. L'abandon, qui se profile, des modestes avancées annoncées par le ministère est un énième mauvais coup porté contre les personnels.

A un an des prochaines élections professionnelles, la mobilisation s'impose, pour gagner la revalorisation pour toutes et tous. Le Snes-FSU doit mener des campagnes d'informations et de

revendications offensives (visuels, mailing, simulateur des pertes, simulateurs de gains avec nos revendications...) auprès des collègues dès la rentrée afin de préparer une mobilisation d'ampleur sur les questions des conditions de travail, des rémunérations et des carrières.

La question des carrières et des rémunérations sous-tend celle de l'attractivité des métiers du 2d degré et de leurs sens dans le service public : elle doit impérativement constituer un levier de mobilisation puissant. La construction d'une mobilisation ambitieuse, en lien étroit avec une profession exposée à la tentation du recours à l'indemnitare (et notamment du Pacte), ne peut déboucher sur des appels à des journées de grève uniques, dont le modèle est essoufflé depuis plusieurs années si l'on excepte les grèves "en réaction" (journée réussie du 5 décembre, grève "Ibiza" sous Blanquer). La construction de cette mobilisation doit bien sûr s'accompagner de la recherche de l'unité syndicale la plus large possible de la part du Snes sur son champ, et de la FSU dans l'Éducation et en interpro. Ceci sans que cette recherche soit une entrave à l'action, où qu'elle amène le Snes et la FSU à des appels automatiques à la grève (situation de l'interpro) ou à accepter des calendriers d'action déconnectés des réalités du 2d degré.

Il en va de la crédibilité de l'action syndicale et de l'efficacité de nos appels à la grève, non seulement pour imposer le sujet des rémunérations comme le Snes-FSU y est parvenu, mais aussi pour mettre en place un rapport de force visible.

Ainsi, la rentrée 2025 ne sera pas une rentrée comme les autres, et ce slogan pourrait être annoncé avant même que soient rendus publiques les arbitrages budgétaires de la mi-juillet qui, à ce jour, justifieraient justement que les quelques avancées présentées en CSA MEN soient différées ou annulées. À cette occasion, un ultimatum, courant sur toute la période des débats budgétaires serait lancé, au terme duquel le Snes-FSU pourrait être amené à prendre ses responsabilités et appeler à une action d'une ampleur inédite, appuyée sur la grève.

Cette annonce marquerait le début de notre campagne, avec un temps fort d'information sur le terrain à partir de la pré-rentrée (HS et communication en direct de la presse locale et des parents d'élèves sur l'état du 2d degré), au moment où les projecteurs sont braqués sur l'École.